



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Appel à candidature

TITULAIRE SUR ZONE DE REMPLACEMENT POUR DES REMPACEMENTS ET SUPPLÉANCES À DISTANCE SUR L'ACADEMIE

à compter du 1^{er} septembre 2024

Pour assurer une continuité pédagogique optimale en cas d'absences d'enseignants et en complément des dispositifs existants, l'académie de Nancy-Metz crée à la rentrée 2024, 7 postes de titulaires sur zone de remplacement académique numérique qui assureront les suppléances à distance en complément des 5 postes créés à la rentrée 2022.

Ces postes qui donneront lieu à l'issue de la procédure de recrutement à des affectations à titre définitif sur poste spécifique académique en tant que titulaire sur zone de remplacement sont ouverts :

- **pour les corps de certifiés et d'agrégés , 1 en anglais, 2 en lettres modernes, et 2 en histoire géographie ;**
- **pour les corps de PLP , 1 en lettres-histoire et 1 en maths — sciences.**

Lieu d'exercice :

Rattachement administratif auprès d'un établissement proche du domicile personnel offrant les connexions adaptées. Les missions de remplacement à distance s'effectuent depuis l'établissement.

Projet d'établissement et présentation de la structure :

La zone de remplacement numérique correspond à l'académie de Nancy-Metz. Les missions de remplacement à distance sont assurées dans la discipline de recrutement du professeur dans tout type d'établissement du second degré : collège, lycée général et technologique, lycée professionnel, SEGPA, EREA.

Le professeur est rattaché administrativement dans l'établissement le plus proche de son domicile offrant des conditions d'exercice appropriées. Il pourra ainsi travailler au sein d'une équipe pédagogique et dans un environnement adapté à ses missions (CDI, accès aux salles spécialisées ou au matériel pédagogique...).

Le professeur est doté d'un équipement informatique lui permettant d'assurer sa mission (ordinateur portable, connexion 4G de secours). Une formation spécifique et obligatoire est prévue dès la prise de fonction.

Missions :

- Assurer, dans la discipline de recrutement du professeur, des remplacements exclusivement à distance n'excédant si possible pas plus de 7 semaines chacun, jusqu'à la mise en place de dispositif de remplacement en présentiel.

- Missions non numériques dans l'EPL de rattachement entre les missions à distance par un emploi du temps occupationnel déterminé avec le chef de l'établissement de rattachement et intégration dans l'équipe pédagogique de l'établissement.

Compétences et/ou aptitudes attendues

Compétences pédagogiques attendues

- Conception, mise en œuvre et animation de séances à distance :
 - connaissances sur les modalités d'enseignement à distance et capacité à prendre en compte ce contexte spécifique d'enseignement ;
 - maîtrise des outils de visioconférence.
- Capacité à proposer des évaluations et à en faire une restitution à distance.
- Capacité à collaborer avec le personnel qui encadre sur place les élèves et les autres personnels de l'établissement (les professeurs de l'équipe disciplinaire et de l'équipe pédagogique, la direction, la vie scolaire...) pour assurer une continuité pédagogique de qualité.

CONTACT :

Pour toute question sur le poste et ses enjeux pédagogiques : christophe.hausermann@ac-nancy-metz.fr

Pour rappel, le dispositif existe depuis la rentrée 2022

Pour tout autre besoin : ce.dpe@ac-nancy-metz.fr ou ce.dpe-epp@ac-nancy-metz.fr

PROCEDURE DE RECRUTEMENT :

Pour candidater sur ce poste spécifique académique, les agents devront remplir la fiche de candidature ci-jointe accompagnée de leur CV et d'une lettre de motivation et les renvoyer à l'adresse :

ce.dpe-epp@ac-nancy-metz.fr

pour le 25 avril 2024 inclus

Les dossiers seront étudiés par une commission de sélection et pourront donner lieu à un entretien complémentaire les 14 et 16 mai.

Les candidats retenus à l'issue de la commission de sélection seront affectés à **titre définitif** à compter du 1^{er} septembre 2024 sur la zone de remplacement de leur établissement de rattachement administratif.

Le support d'affectation relève de la catégorie des postes spécifiques académiques. Le recrutement requérant des compétences particulières et faisant l'objet d'une procédure de sélection, les candidats retenus disposeront d'une lettre de mission rappelant les modalités de leur intervention à distance sur toute l'académie décrites dans la fiche d'appel à candidatures.